

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

Sous-direction
de la gestion du personnel

Bureau du personnel sous-officier
de gendarmerie et volontaire

**Circulaire n° 140620 du 22 décembre 2010 relative à la dissolution
de l'escadron de gendarmerie mobile 13/6 Narbonne en 2011**

NOR : IOCJ1033260C

Références :

Code de la défense, article 4121-5 ;

Arrêté du 12 juin 2006 fixant les attributions des commandants de région de gendarmerie, des commandants de groupement de gendarmerie départementale et de gendarmerie mobile et portant organisation des formations placées sous leur autorité ;

Arrêté du 30 décembre 2009 relatif aux délégations de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière de mutation des militaires non officiers de la gendarmerie nationale ;

Circulaire n° 57500 DEF/GEND/RH/P/PSOCA/GEST du 3 mai 2006 relative au changement de subdivision d'arme des gendarmes mobiles et des gardes républicains dans la gendarmerie départementale (en cours de refonte) ;

Circulaire n° 55654 GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV du 19 mai 2010 relative au changement de subdivision d'arme en 2011 des gendarmes mobiles et des gardes républicains dans la gendarmerie départementale ;

Circulaire n° 55776 GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV du 10 juin 2010 relative au changement de subdivision d'arme en 2011 des adjudants-chefs, des adjudants et des maréchaux des logis-chefs de la gendarmerie mobile ou de la garde républicaine ;

Circulaire n° 130000 du 1^{er} décembre 2010 relative à la dissolution d'escadrons de gendarmerie mobile en 2011 ;

Instruction n° 90000 DEF/GEND/P/PSOCA du 19 juillet 2006 relative à la mobilité des sous-officiers des corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale (en cours de refonte) ;

Instruction n° 6268 du 26 août 2010 relative à la mobilité et aux mutations des sous-officiers de gendarmerie ;

Message n° 64979 GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV du 9 juin 2010 relatif au changement de subdivision d'arme en 2011 des gendarmes mobiles et des gardes républicains dans la gendarmerie départementale.

La dissolution de l'EGM13/6 Narbonne (11) vient d'être validée.

Les dispositions de la circulaire n° 130000 du 1^{er} décembre 2010 relative à la dissolution d'escadrons de gendarmerie mobile en 2011 sont intégralement applicables à cette unité.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale,*

J. DELPONT